

Compte-rendu du Conseil d'école

Date : 19 juin 2024

N° : 3

Ecole Jules Verne de St Luperce

Horaires : 18h00 à 19h02

<u>Présents et qualités :</u>	<u>Absents excusés :</u>
<p><u>Directrice :</u> Mme Minier</p> <p><u>Enseignantes :</u> Mme Aubert, Mme Bernard, Mme Bonnin, Mme Boulenger, Mme Mahé-Provendier, Mme Stoop, M. Bernard</p> <p><u>Maires et ses représentants</u> Mme Salmon (présidente du SIRP), Mme Renoncet (adjointe aux affaires scolaires, en charge du personnel du SIRP)</p> <p><u>DDEN :</u> Mme Mouton Laurine</p> <p><u>Représentants élus de parents d'élèves :</u> Mme Paignon, Mme Colas, Mme Dufoix-Médiavila, Mme Aubrun, Mme Gasnier</p>	<ul style="list-style-type: none">• M. l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Châteauneuf-en-Thymerais• M. Feret, M. Aubry, maires d'Orruer et St Germain le Gaillard• Mme Mauduit, Mme Dubuis, Mme Rousseau, enseignantes• M. Prelle, enseignant remplaçant rattaché à l'école• Mme Gallais, M. Calvez, représentants élus de parents d'élèves

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2024-2025
- ✓ La rentrée scolaire (avec présentation des listes de fournitures scolaires)
- ✓ Sécurité : exercices Incendie 2, Bilan RSST et DUERP *
- ✓ Bilan année scolaire 2023/2024
- ✓ Conseil école – collège et liaison cycle 3
- ✓ La fête de l'école
- ✓ Questions diverses
- ✓ Actions de l'APE La Passerelle

Compte-rendu succinct du conseil d'école

✓ Les effectifs prévus pour l'année scolaire 2024-2025

Nombre d'élèves inscrits pour la rentrée 2024

180 élèves

25 PS

20 MS

21 GS

17 CP

26 CE1

26 CE2

25 CM1

20 CM2

Soit 180 élèves sur 7 classes (moyenne de 25,71 par classe).

La répartition n'a pas été discutée en conseil des maîtres. Elle sera donnée à la pré-rentrée soit le 30/08/2024.

✓ La rentrée scolaire 2024/2025

Quelques changements pour certaines listes par rapport aux années passées. Elles seront données la dernière semaine d'école. Les listes seront annexées au PV du conseil d'école. Listes lues et discutées. Rentrée échelonnée pour les PS, répartition entre le lundi 2 septembre et le mardi 3 septembre 2024. Visite de l'école pour les PS le lundi 24 juin à 18h.

✓ Sécurité : exercices incendie, DUERP et bilans RSST

Exercices incendie :

Le 2^e exercice incendie a eu lieu. Il est à noter que l'alarme ne s'entend pas portes fermées. Le 3^e exercice incendie aura lieu courant juin.

La matériel est étudié avec l'aide d'une société spécialisée pour être amélioré.

RSST : Registre Santé et Sécurité au Travail : à la disposition de toutes les personnes fréquentant habituellement ou occasionnellement les locaux de cet établissement

Peuvent y être notés observations ou problèmes concernant :

- les événements accidentels,
- les risques,
- l'amélioration des conditions de travail

RSST : 3 fiches remplies cette année

2 fiches pour le port des manteaux : réponse apportée au cours de l'année. 1 fiche pour les chaleurs excessives dans les classes : fiche non clôturée à ce jour.

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Transposition par écrit de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le code du travail.

DUERP : Le DUERP sera évalué en juin 2024 par l'équipe enseignante. Un point sera établi au 1^{er} conseil d'école de la rentrée scolaire 2024/2025.

✓ Bilan année scolaire 2024/2025

Olympiades à Chuisnes pour les maternelles

Sorties vélo pour les classes de CM1 et CM2

Classe cirque pour les GS et les CP (sous réserve de l'autorisation de sortie)

✓ Conseil école – collège et liaison cycle 3

Le conseil école-collège (CEC) est une instance de concertation instaurée en France pour mener des actions pédagogiques, à tout niveau, sur l'ensemble des cycles, en coopération avec les instances locales. Les projets qu'il élabore concernent les enseignements, les enseignants et les élèves du premier et du second degré. La composition du CEC est équilibrée entre le premier et le second degré, respectueuse de l'autonomie des écoles et des collèges, et ouverte : « le conseil école-collège peut inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles ». Il vise à faciliter la transition des élèves entre ces deux niveaux d'enseignement. Ce conseil permet de coordonner les projets éducatifs, les pratiques pédagogiques, et de favoriser des initiatives communes pour améliorer la réussite scolaire des élèves. Il se réunit au moins 2 fois par an.

Les CM1 et CM2 de St Luperce ont pu bénéficier d'une action commune avec les élèves de la classe de 6^eM, du collège Louis Pergaud de Courville-sur-Eure. Ils ont participé ou vont participer à une action autour des mathématiques en géométrie et résolutions de problèmes. Les élèves de CM1 et CM2 ont reçu les 6^e M, le vendredi 31 mai 2024 et iront au collège, à vélo, le mardi 18 juin 2024.

Les enseignantes de CM1 et CM2 auront une formation inter degré sur l'attention à l'école le vendredi 14 juin 2024.

✓ La fête de l'école

La fête de l'école est annulée cette année. Trop peu de personnes pour l'organiser. Une communication a été faite en ce sens sur l'ENT.

Question remontée par les représentants de parents d'élèves :

« Pourquoi l'équipe enseignante a-t-elle décidé d'annuler la kermesse d'une façon aussi radicale sans avoir cherché à relancer des parents bénévoles ? Une remontée nous a été faite concernant le tableau des stands de jeu qui n'a pas été diffusé cette année et qui avait permis aux parents de plus s'impliquer. »

Réponse de l'équipe enseignante : La fête de l'école est un moment convivial pour les enfants et leurs familles mais qui ne se fait pas sans un minimum d'organisation. Cette organisation se fait en amont et ne saurait être figée. Les parents sont, tous les ans, invités à prendre part à cette organisation pour de nouvelles idées, organiser ce moment avec eux notamment pour les courses ou les stands de jeux ou la préparation ou l'installation... Force est de constater, cette année encore, que très peu de parents se sont portés volontaires pour aider à cette organisation. Une famille présente, 2 familles excusées par message alors qu'il y a 123 familles sur l'école. Le tableau pour les stands est établi lors de cette réunion. Pour ces raisons, l'équipe enseignante a pris la décision d'annuler la fête de l'école cette année.

✓ Questions diverses

- *Quel est le solde de la coopérative scolaire ?*

Réponse : A l'heure actuelle, il reste 34€87 sur le compte courant et 7 480€21 sur le livret A. Les comptes sont clos chaque année au 31 août et sont consultables sur rendez-vous. Des projets n'ont pas encore été payés, notamment le projet cirque.

- *Pourquoi le SIRP a pu subventionner certaines classes et pas d'autres ?*

Réponse : Le SIRP finançait habituellement 20€ par élève chaque année civile. En 2023, il y a eu beaucoup de frais de transports. Le SIRP a donc décidé de ne plus financer ces 20€ par élève à partir de l'année civile 2024.

L'équipe enseignante rappelle que, lorsqu'elle monte ses projets, notamment classes transplantées ou de découverte, elle établit un budget bien en amont des budgets du SIRP, établis en année civile. Pour cette année, Mme la Présidente du SIRP fait savoir qu'elle a reçu un courrier de l'équipe enseignante pour une demande exceptionnelle de subvention, qui sera étudiée au prochain conseil de SIRP. Elle indique également que le SIRP a décidé de subventionner la partie transport du projet cirque des élèves de GS et CP.

- *Temps périscolaire : Pourquoi n'y a-t-il eu des activités proposées le midi (tir à l'arc et sport) seulement en période 1 et en période 5 ? Et pour cette période, les élèves du 1er service n'ont pas le droit de réaliser des activités le midi alors que ceux du 2e service en ont qui leur sont proposées. Pourquoi une telle discrimination ?*

Réponse : Les activités proposées l'ont été sur la base du volontariat de la part de l'animateur sportif. Pour le dernier projet, Mme Renoncet indique que cela a fait l'objet d'une demande et que toutes les fournitures, notamment pour le projet d'art, ont été fournies par le SIRP.

✓ Actions de l'APE La Passerelle

- Journée pêche 15 juin, en association avec l'association de pêche de St Luperce et Hartencourt. Merci aux employés communaux et à la mairie, au comité des fêtes. 21 familles et 50 enfants. Ateliers proposés le matin. Initiation et moment de partage.

- Benne Paprec. Fin ce jour. Semblait bien remplie. Si plus de 4 tonnes, rachat du papier ; sinon Paprec prend en charge le transport de la benne. La communauté de Courville/Illiers a bien aidé avec des livres. Merci à la mairie pour la place.

- Tombola de fin d'année. Tirage au sort le 28 juin à 18h30.

- La Pass'Trail le 7 septembre.

✓ Information supplémentaire concernant le budget du SIRP

Budget prévisionnel à la charge des communes de plus de 270 000 € soit : 182 000 € pour St Luperce ; 41 300 € pour Orrouer ; 47 400 € pour St Germain le Gaillard. A ajouter l'emprunt pour les bâtiments construits en 2005 (fin de l'emprunt en 2026).

Fin du conseil d'école à 19h02 Date : 10/06/2024

Nom et signature du Secrétaire de séance :

Mme MINIER

Nom et signature du directrice

Président de séance : Mme MINIER

Un exemplaire pour le registre spécial de l'école

Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil

Un exemplaire envoyé à l'IEN dans un délai de 15 jours :